



## Voiture au garage depuis 3 mois en garantie

-----  
Par Guigui59

Ma voiture est au garage depuis 3 mois en garantie, sa commence a m'embêter.

Est ce que je peut lancer une procédure en justice contre le garage ? Sachant qu'il me prête un véhicule et que mon véhicule est sous garantie ?

A t'il le droit de remplacer le moteur de ma voiture par celui d'un moteur d'occasion ?

-----  
Par Tisuisse1

Vous avez une solution simple : la mise en demeure (par LR/AR) de vous restituer votre voiture en "bon état de roulement" ou vous rembourser le montant de votre achat. Le professionnel a une obligation de résultat à votre égard. Au besoin, voyez un avocat.